

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le 21 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, BRAGANTI Karine, SANTONAX Martial, AVALLET Michèle, LANTHEAUME Christiane, NORMAND Patrick, MERCIER Serge, CARRION Adèle, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth, GENTIL Franck,

Absent excusé : HUREL Noël,

Secrétaire de séance : GUERRERO Elisabeth,

Date de convocation : le 15 décembre 2017

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le Maire en rappelle néanmoins les grands titres et les délibérations prises. Aucune remarque n'est formulée. Ces précisions apportées, l'ordre du jour peut être développé :

Ordre du jour :

- Travaux voirie - bâtiments
- Comptes-rendus commissions communales et intercommunales
- Urbanisme
- Courriers reçus
- Questions diverses

1 - Travaux :

Bâtiments :

Réunion commission bâtiment en présence de Bruno QUEMIN, l'architecte pour échanger sur certaines pistes avec les projets initiaux :

- au rez-de-chaussée l'accueil, le point poste, salle du conseil,

- l'escalier l'ascenseur.

- à l'étage, le secrétariat, le bureau du mairie et une salle de réunion.

L'architecte va refaire des propositions début d'année.

Le dépôt du permis de construire serait souhaitable en février pour une obtention en juin, un début de travaux en octobre et une fin de travaux en juin juillet 2019.

En ce qui concerne le bâtiment de l'ancienne agence postale, prévision fin de travaux mai 2018, suivi du déménagement de la mairie en août 2018.

Une prochaine réunion est prévue le 4 janvier à 19h.

Primarette

2 - Comptes-rendus commissions intercommunales :

Commission musique

- Bilan de la rentrée.
- « L'orchestre à l'école » va permettre aux enfants la pratique d'instruments de musique qui seront mis à leur disposition.

3 - Comptes-rendus commissions communales :

Commission communication : bulletin de fin d'année.

4 - SEDI :

Comité syndical du 4 décembre 2017 :

- Tarification des bornes électriques.
- Compteur LINKY : une commune s'est opposée à son installation mais la demande n'a pas aboutie.

5 - Urbanisme :

- Accord le 1/12/2017 – Cub LES ARPENTEURS pour création de 6 lots à bâtir.
- Accord le 4/12/2017 – DP AVALLET Michèle pour réfection d'un bâtiment en pisé.
- Accord le 6/12/2017 – DP TDF pour pose d'un pylône.

6 - Courriers reçus :

Résultat du recensement population de janvier-février 2017 par l'INSEE : la population légale de la commune est de 742 habitants.

7 - Questions diverses :

- La réinstallation de l'abribus, sur la place du jeu de boules, est terminée.
- Rencontre avec la sous-préfète de Vienne, le capitaine de la compagnie de gendarmerie de Vienne et le Major de brigade de la Côte Saint André pour les problèmes de « rave party » : une communication va paraître sur l'info mairie pour prévenir les riverains, premiers témoins des installations de ces manifestations, de les signaler directement à la gendarmerie et non à la mairie. De plus des arrêtés d'interdiction de stationnement seront pris pour, les chemins concernés, afin de permettre à la gendarmerie de verbaliser.
- Petit rappel du potager solidaire : l'épicerie propose une diversité de produits agricoles locaux cultivés au jardin collectif et une mise en place de prix plus accessibles pour les personnes aux revenus limités.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, le Conseil est clos à 22h.
Le prochain Conseil aura lieu **le 18 janvier à 20h30.**

Primarette